Michel Bourgat
Hélène Frandon

Préface de Me Gilbert Collard



éditions
Autres Temps

023554820

36

Rue Nicolas Bourgat

D2 1938-1945

© Editions Autres Temps - 1998
Tous droits de traduction, de reproduction ou d'adaptation interdits pour tous pays.

Michel Bourgat
Hélène Frandon

Rue Nicolas Bourgat

Préface de Maître Gilbert Collard

Temps choc
éditions
AUTRES TEMPS

DL- 10 04 1998 15368

BIBLIOTHÈQUE DE FRANCE NATIONALE

PRÉFACE

Le XXIe siècle sera-t-il le siècle du massacre des innocents ? Au fur et à mesure que sur le pavé des rues, le désordre des banlieues, le parvis des lycées, des jeunes meurent sans savoir pourquoi, la question, de fait, se pose.

Du lot de ces adolescents martyrs, pour des raisons inconnues, le visage de Nicolas s'est détaché dans une étrange lumière. Sa mort a donné de la noblesse et du cœur à toute une ville. Là où la haine et le racisme auraient pu surgir, se sont manifestées, par une alchimie méditerranéenne, des valeurs qui du désespoir ont fondé une espérance.

Parce que l'assassinat de Nicolas, transcendé par son père, a été la triste occasion de poser enfin le problème de la délinquance juvénile, le père et le fils unis dans l'amour boiteux de la séparation ne se sont plus quittés, pour mener un vrai combat social : dire à ceux qui tremblent en dormant, que la société, si elle continue comme cela, se perdra dans la barbarie des rues.

Une espèce d'accélération s'est emparée de l'histoire, apportant chaque jour son lot de victimes : Nicolas, Cédric, Jérôme, Laid, Fabien et les autres.

Le régiment des enfants tués à la guerre de la rue ne pouvait plus laisser indifférent. En effet, si l'on assassine nos enfants, c'est que nos enfants sont des assassins. Et dans tout cela, nous, que sommes-nous ? Et eux, qui jugent, qui votent les lois, qui donnent les subventions, qui se prélassent dans l'onction des leçons de morale, qui sont-ils ?

On ne peut plus accepter la conception « cesbronienne » du délinquant juvénile. La jeunesse d'aujourd'hui est presque la vieillesse d'hier. Avoir 14 ans aujourd'hui, c'était avoir 25 ans hier.

Au-delà de ces constatations statistiques, il en est une autre, d'une nature autrement plus inquiétante : un jeune qui en tue un autre, le tue pour rien. C'est le meurtre qui se justifie par le meurtre. C'est le meurtre qui se regarde dans le miroir du meurtre. On en vient à regretter le temps organisé où le crime était utilitaire. La folle inutilité de la mort n'est pas à démontrer. Mort où est ta victoire ? A moins qu'elle ne soit dans le mutisme que nous opposent ces enfants poignardés dans les rues des cités, dans les impasses des grandes villes. Un silence de mort qui répercute le silence du Sens qui déboussole notre temps.

Merci à Michel, Père Noël de la tristesse, qui essaie d'apporter dans ce monde de deuil les lumières de son histoire. Il a su tirer de la hotte du malheur des cadeaux d'espérance pour chacun d'entre nous.

Lui à qui l'on a tout pris, ne cesse de nous donner.

Me Gilbert Collard

AVANT-PROPOS

Le 9 septembre 1996, orphelin de mon fils, Nicolas, assassiné froidement, j'avais le choix : fuir ou combattre. Fuir dans le chagrin, la colère, ou combattre l'injustice et la bêtise.

J'ai préféré le combat. Une ville entière, Marseille, m'a soutenu. Nicolas est devenu un symbole marseillais. Un symbole de la révolte face à la violence urbaine.

Moi, j'ai refusé sa mort, en luttant de toute mon âme contre ma peine, et contre la justice. Cette justice des mineurs, qui a regardé grandir, impuissante, un délinquant récidiviste, dangereux, l'assassin de mon fils, en capitulant devant sa violence. C'est trop facile ! Je veux que l'on cesse de soutenir des théories fumeuses et lénifiantes, des pratiques judiciaires dépassées ! Je veux que l'on change la loi ! Je veux que l'on respecte enfin les victimes et que l'on protège nos enfants ! Ce n'est pas l'émotion qui me guide, c'est la lucidité.

Hélène Frandon a recueilli mes sentiments et mes réflexions, elle les a mis en forme, avec son style à elle, tout en respectant ma sensibilité et ma vérité. Sans elle, je n'aurais pas eu le courage de raconter tout ce qui m'est arrivé, j'aurais ruminé mes rancœurs et ma tristesse. Je lui ai tout avoué, je lui ai confié mon histoire, et surtout celle de Nicolas. Ainsi, je maintiens vivante la flamme de mon fils. Je protège sa mémoire et je combats en son nom.

Nicolas méritait que l'on expose sa vie, si brève, et sa mort en « apothéose ». Il me donne aujourd'hui la force de défier les citadelles du pouvoir. J'espère que notre histoire donnera du courage aux familles d'autres victimes, trop vite oubliées.

Les journaux ont écrit : « Nicolas est mort pour rien. »
Ce n'est pas vrai. Je prouverai que sa mort n'a pas été vaine.

Michel Bourgat

« Toujours, une force le redressait ; dans son désespoir, dans son ardent désir de salut, il marchait pour sauver sa vie, et au milieu de la plus amère détresse, la violence insensée et la sauvagerie de sa révolte contre la mort, la vigueur de son instinct élémentaire de vie le réconfortaient et l'enivraient. »

Hermann Hesse

LA SÉPARATION

Mon fils a été tué le 9 septembre 1996.

Le jour suivant, sa mort noircissait la une de tous les journaux. Gros titres, sombre histoire, stupeur. La presse entière portait le deuil de Nicolas. Qui était-il ? A quoi ressemblait-il ? Les journalistes cherchaient son image, son visage, sa lumière. Ils m'ont demandé des photos. Quelle idée ! J'en possédais très peu ! Pour tout dire, nous avions vécu intensément, sans chercher à immortaliser notre bonheur...

Plus tard, j'ai retrouvé quelques clichés, un peu anciens. Quelques secondes de la vie de Nicolas, figées sur du papier glacé. Mes souvenirs à moi sont bien plus grands, bien plus vivants. Nicolas, je le vois, même sans fermer les yeux. Il est tout près, je le sais. Il vit en moi. Et moi, je vivrai encore longtemps pour lui.

Sa toute première photo date du 1er janvier 1981, le jour de sa naissance. Elle est parue dans *La Marseillaise*, l'un de nos quotidiens régionaux. Nicolas était né à minuit. Il avait déjà droit, malgré lui, aux honneurs de la presse. Lui, le bébé de la nouvelle année ! Mon fils, dans les bras de sa mère ! Mon premier fils, qui allait perpétuer le nom de nos ancêtres catalans... Moi, son père, je n'en étais pas peu fier !

Nous habitions déjà Marseille. Je tenais un cabinet de médecin généraliste, à la Belle-de-Mai. Heureux, le médecin de quartier qui peut prendre le temps d'écouter ses patients et bavarder avec eux ! Cette médecine de proximité m'offrait

bien des joies, sans m'épargner la fatigue. Seize à dix-sept heures par jour, je travaillais sans repos. J'assurais les gardes, une nuit sur deux et vingt-cinq week-ends par an. Dès que possible, je consacrais mes précieuses heures de liberté à mes enfants. Au petit Nicolas et à Julie, sa sœur, de six ans son aînée. Tant bien que mal, je m'efforçais d'être présent à leurs côtés.

Ma femme, elle, je n'avais plus grand-chose à lui dire. Notre beau mariage, une erreur de jeunesse, avait pris l'eau de toutes parts. Dès lors, il s'échouait sur des rivages désolés. Certes, nous possédions une vaste maison, un demi-hectare de terrain, planté de pins, une existence bourgeoise, aisée, mais notre vie de couple avait sombré dans la misère, depuis longtemps. Ma femme était dotée d'un caractère difficile, instable, devenu incompatible avec le mien. Nos enfants, notre seule réussite, me retenaient encore à elle. Jusqu'à ce que l'inévitable divorce s'imposât.

Entre 1985 et 1986, deux longues années de divorce, je vécus des moments difficiles. Le procès se passait, pour moi, au plus mal. Mon épouse, défendue par un ténor du barreau aixois, refusait toute tentative de conciliation. Je m'adonnais plus encore au travail. Levé très tôt le matin, couché le plus tard possible, dans une chambre isolée. Notre petit Nicolas n'avait que cinq ans. Il me connaissait mal. Alors, la nuit, durant mon sommeil, il se levait. Se plantait près de mon lit et me regardait sans prononcer un mot. Contemplait son père, cet inconnu ! A l'époque, j'ignorais tout de ces visites nocturnes. Nicolas me les raconta, des années plus tard. C'est sûr, quelque chose d'irrésistible nous a toujours attirés l'un vers l'autre.

Finalement, la juge des affaires matrimoniales trancha : les torts étaient réciproques. En toute logique, la sienne bien sûr, elle confia les deux petits à leur mère. Puis elle me condamna à verser une pension alimentaire. Puisque je gagnais bien ma vie, je devais payer. Et dégager le terrain, ensuite. Surtout pas de sentiments ! Le père n'y avait pas sa place !

Profondément blessé par ce jugement, je me résignais donc à tout quitter. Ma grande maison, mon ex-femme, et, par-dessus tout, mon fils et ma fille tant aimés. Je me réfugiais chez mes amis Jean et Simone Biamonti. Je trouvai ensuite un autre logement, situé, comble de l'ironie, en contrebas de mon ancienne demeure. Je pouvais donc observer mes enfants de loin ! Depuis mon départ, ils s'étaient serré les coudes. Mais je souffrais de les voir traités si mal. J'enrageais de me sentir impuissant. En mon absence, tous mes livres et tous mes biens furent vendus. J'essayais d'aménager ma vie, au rythme des visites rendues à Julie et Nicolas. Chacune des retrouvailles avec mes enfants, se transformait en un moment de fête.

Je tentais de reconstruire ma vie. Nouveau logement, nouvelle compagne. Les enfants, attristés par notre séparation, acceptèrent sans difficulté la présence d'une nouvelle femme à mes côtés. Attentionnée et efficace, Michèle élevait elle-même une fille de l'âge de Julie. Stéphanie était une fillette enjouée, bien élevée, qui rêvait d'avoir des frères et sœurs. Complices, Nicolas, Julie et Stéphanie devinrent naturellement amis. Lorsque je pouvais les réunir, nous organisions des balades le week-end, et des voyages en caravane pour les vacances. Les filles s'occupaient de leur petit frère, avec une tendresse un peu envahissante, mais toujours sincère. Sur les photos de vacances, Nicolas paraît aux anges. Petit visage rond et canaille. Ravi d'être si bien encadré. Ces trois-là, n'ont jamais trahi l'affection qui les a unis dès l'enfance.

Je partageais donc ma vie familiale entre Michèle et les enfants. Mais la justice avait encore son mot à dire. Selon elle, il n'était pas question que j'emmène Nicolas et Julie chez ma nouvelle compagne ! Mon ex-femme et moi étions à nouveau en plein procès de divorce. Il fallait sauver la morale. En clair, je ne devais surtout pas offrir à mes pauvres enfants le spectacle scandaleux de ma vie en couple. Résultat, pendant deux ans, nous fûmes contraints de nous retrouver chez la famille

Biamonti, qui m'avait hébergé après mon divorce. Cette famille occupait une grande place dans notre cœur.

Le père, Jean, enseignant dans un lycée professionnel, exerçait aussi ses talents dans un club de boxe américaine. Nicolas le respectait, tout en se régalant de sa gouaille marseillaise. Il était son professeur, une forme d'oncle bienveillant ; mon fils se référait volontiers à lui. Simone, elle, veillait presque maternellement sur Nicolas. Ses résultats scolaires, son éducation, son bien-être... Rien n'échappait à sa vigilance ! Institutrice performante, sans pitié pour les « feignasses », elle affichait des airs faussement rudes. Mais Nicolas aimait son esprit, sa bonté, son intelligence. J'ai moi-même pour Simone une grande estime. J'adore me mesurer à son esprit acéré et lucide au cours de discussions philosophiques animées. Elle avait un réel impact sur mon fils. Julie et son frère faisaient désormais partie de la famille Biamonti. D'autant que le fils aîné, Alex, et mon Nicolas, s'entendaient comme larrons en foire. Alex, karatéka de haut niveau, ne comptait déjà plus ses titres : champion de Provence, puis de France, avant de remporter les championnats d'Europe et du monde. Souvent, mon fils s'amusait à se mesurer à lui, en sport de combat, parce qu'Alex lui apprenait quelques-unes de ses techniques. Bien sûr, Nicolas était ravi ! Il avait enfin un grand frère ! Et il s'avouait fort déçu lorsqu'Alex s'absentait pour un stage ou un combat...

Mes enfants logeaient donc chez les Biamonti, un week-end sur deux, ainsi que pendant les vacances scolaires. Pour la justice, je respectais les lois et les bonnes mœurs. D'un côté, Nicolas et Julie ; de l'autre, Michèle et Stéphanie. Moi, tant bien que mal, au milieu. Ce qui ne me protégea pas d'un constat d'adultère, quatre ans plus tard ! Mais je suis tombé sur un juge aux idées larges, un juge intelligent et honnête, qui n'a pas tenu compte de ce constat. Un coup de chance...

Après le premier jugement de séparation, j'ai eu le droit de passer quelques vacances avec mes enfants. Je n'avais pas de maison pour les accueillir, je ne pouvais pas m'afficher aux côtés de Michèle et Stéphanie, mes finances se trouvaient au plus bas, et nous ne disposions que d'une vieille BMW pour nous déplacer. Mais je voulais offrir à mes enfants de vraies vacances ! Je demandais alors à mon ami Dec McLoughlin, traducteur à l'OTAN, de me dénicher une location en Italie, dans un petit village, au dessus de Vérone. Là-bas, au moins, mon ex-épouse ne viendrait pas nous trouver ! Nicolas avait six ans. Je me souviens de notre voiture, tombée en panne à quelques kilomètres de l'arrivée, de son remorquage pénible et de sa réparation. De nos promenades dans la région de Vérone, à Venise – merveilleuse Venise ! – et de Nicolas qui traînait un peu les pieds dans les églises et les musées. Il aurait montré plus d'entrain dans les parcs d'attraction ! Mais il conserva toujours le souvenir heureux de la cité des Doges et de notre vie de famille, avec Julie et Stéphanie.

Désormais, chaque année, nous allions passer des vacances ensemble, tout entières dédiées au sport et aux rigolades. En montagne, dans un chalet, à Barcelonnette, avec la famille Biamonti. Au bord de la mer, sur la Côte d'Azur, lorsque ma sœur me prêta sa maison de La-Colle-sur-Loup. Je travaillais en semaine, puis je rejoignais Michèle et les enfants, chaque week-end, là-bas. Mes enfants se rendaient bien compte de mes difficultés. Je bataillais comme je pouvais, pour qu'ils ne souffrent pas trop du divorce de leurs parents, pour qu'ils aient, quand même, une enfance heureuse. Ce divorce houleux me dépassait parfois. Mais Nicolas et Julie avaient confiance en moi. Ils sentaient bien que je les protégeais. Nicolas me l'avoua plus tard : il ne supportait pas de me voir déployer tant d'énergie, arlors que sa mère me critiquait, me haïssait et, finalement, sacrifiait si peu d'elle-même pour défendre le bonheur de ses enfants.